



PREMIER MINISTRE

*Délégation interministérielle
pour l'égalité des chances
des Français d'outre-mer*

Paris, le 13 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'issue de ses premières rencontres avec les acteurs ultramarins de l'hexagone, Jean-Marc MORMECK, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, a dressé le constat que certains obstacles à l'égalité ou à la citoyenneté demeuraient. Soucieux de lever ces difficultés, le Délégué a fait plusieurs propositions dans le cadre des tables rondes du Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté.

Deux d'entre elles ont d'ores et déjà été retenues :

- La simplification de la procédure d'inscription des personnes originaires des collectivités d'outre-mer qui dépendent de caisses autonomes et qui ne sont pas bénéficiaires d'une carte vitale ni d'un numéro INSEE. Ceci pose des difficultés dans les parcours de soins, d'embauche ou de suivi de scolarité
- Veiller à l'application de la loi auprès des bailleurs pour s'assurer qu'aucune demande de logement ne puisse être refusée au motif que les personnes se portant caution ont une domiciliation bancaire outre-mer.

La délégation interministérielle va donc conduire, à la demande du Premier Ministre, un travail de pédagogie auprès des bailleurs et travaillera avec les services d'assurance maladie pour que ces deux mesures connaissent une traduction rapide . De nombreux jeunes ultramarins et leurs familles verront ainsi concrètement leur situation s'améliorer.

Le Délégué, Jean-Marc Mormeck, se félicite que « le CIEC a(it) privilégié les mesures concrètes, améliorant la vie quotidienne des gens, et naturellement ceux des outre-mer».

Pour mémoire, le CIEC s'est tenu en présence du Premier Ministre et de plusieurs membres du gouvernement aujourd'hui mercredi 13 avril 2016 de 10h30 à 18h00 à Vaulx en Velin.
